



Kiné Ouest Prévention

1 Allée du Puits Julien - BP 112 - 22590 PORDIC

Tél. : 02.96.58.09.02. - Fax : 02.96.58.09.03.

E-mail : kine.ouest.prevention@wanadoo.fr

Site Internet : www.kineouestprevention.com



Formation "Prévention des chutes en établissement d'accueil de personnes âgées"

Durée : 3 jours - **Lieu** : Hôtel « Au Chêne Vert » - Plérin (22) - **Dates** : 6, 7 et 8 décembre 2012

Participants : 14 Kinésithérapeutes D.E.

Objectifs :

- **Améliorer la qualité de la prise en soin des résidents âgés qui vivent en établissement** d'hébergement pour personnes âgées dépendantes présentant des facteurs de risques spécifiques à la chute.
- **Participer à un programme EHPAD de prévention des chutes**, global et interprofessionnel dont le but est de réduire la dépendance, favoriser l'autonomie en agissant sur l'adaptation de l'environnement et des dispositifs médicaux et prévenir la décompensation et le syndrome post-chute
- **Animer des conférences d'information et de sensibilisation** sur le thème de la Prévention des Chutes destinées aux personnes âgées et à leur entourage familial, aux accompagnants et à l'ensemble de l'équipe médico-social de l'établissement
- **Animer des ateliers de prévention des chutes** spécifiques aux personnes âgées dépendantes.
- **Prendre en compte dans son exercice et ses prescriptions** les contraintes liées, notamment, aux modalités de tarification auxquelles est soumis l'EHPAD

Programme :

Connaissances :

- Démographie du 3^{ème} âge et épidémiologie des chutes chez les personnes âgées dépendantes.
- La fonction équilibration et les conséquences du vieillissement.
- Identification des facteurs de risques de la chute.

Moyens de prévention :

- Participation à l'organisation de la prévention des chutes (outils de transmission et de coordination).
- Corrections des facteurs prédisposants et précipitants modifiables.
- Aménagement des lieux de vie. Présentation du « cantou » unité de vie protégée.
- Alternative à la contention : l'adaptation des aides techniques et des dispositifs médicaux.
- Préparation et contenu d'une conférence PCPA.
- Préparation, contenu et évaluation d'un atelier PCPA adapté aux EHPAD.

Pratique :

- Réalisation des tests d'évaluation de la fonction équilibration.
- Animation d'une conférence PCPA.
- Animation des différentes séances de l'atelier PCPA.
- Les conseils concernant le choix, les réglages, les règles de sécurité et l'utilisation des aides techniques.
- Les outils facilitateurs pour la participation des personnes âgées désorientées : notion de bien-traitance.

Intervenant : Pierre Mardyks, kinésithérapeute, intervenant et formateur consultant en EHPAD, membre de la commission scientifique CNPK prévention des chutes.



Kiné Ouest Prévention

1 Allée du Puits Julien - BP 112 - 22590 PORDIC

Tél. : 02.96.58.09.02. - Fax : 02.96.58.09.03.

E-mail : kine.ouest.prevention@wanadoo.fr

Site Internet : www.kineouestprevention.com

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation " Prévention des chutes en établissement d'accueil de personnes âgées " 6, 7 et 8 décembre 2012

1/ Information concernant le stagiaire :

Nom : Prénom :

Adresse professionnelle (libéraux) ou personnelle (salariés) :

.....

CP : Ville :

Tel : Mobile :

E-mail :

2/ Information concernant l'employeur (pour les salariés) :

Etablissement :

Adresse :

CP : Ville :

Personne chargée du dossier :

Nom : Prénom : Fonction :

Tel : E-mail :

NB : l'employeur recevra une convention

3/ Prix / acompte / prise en charge / conditions générales :

- Coût total de la formation : **660 €** comprenant les déjeuners et les supports pédagogiques.
- Acompte : **240 €** par chèque à joindre à ce formulaire à l'ordre de Kiné Ouest Prévention. En cas de désistement moins de 30 jours avant le début de la formation, l'acompte ne pourra pas être remboursé.
- Prise en charge FIFPL 150 € - Crédit d'impôt 189 €.
- Les inscriptions sont limitées à 14 participants, selon l'ordre d'arrivée des formulaires dûment remplis, accompagnés du règlement d'acompte.
- Cette formation sera validée au plus tard 21 jours avant le début du stage sous réserve d'un nombre suffisant de participant (nous vous incitons à tenir compte de ce délai dans les réservations de vos transports et hébergements).

Fait à Le Signature et cachet professionnel :